



Rappel a la loi detention stupéfiant

Par maaa, le **07/01/2012** à **22:13**

Bonjour,

j'ai été arrêté pour détention de stupéfiant (1 gramme) le policier m'a fait un rappel à la loi. il m'a donné un papier où il y avait écrit avertissement à usager . est-ce que je vais recevoir une convocation devant le délégué du procureur sachant que le policier m'a dit qu'il n'avait pas appelé ou dit au parquet .

En attente de votre réponse . merci